

SEANCE DU 20 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20, le Conseil Municipal de la Commune de Damprichard s'est réuni, sur convocation du 7 mars, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Anthony MERIQUE, Maire, pour une session ordinaire du mois de mars.

Membres en exercice : 16		Secrétaire de séance : Damien SCHELL
Présents : 13	Angélique BIERLA, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Christelle DUQUET, André GARRESSUS, Jean-Charles JACOULOT, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Damien SCHELL, Christine TREDANT	
Absents : 3	Claudine CAGNON, Jean-Paul FEUVRIER, Luc GUILLAUME	
Procurations : 3	Claudine CAGNON donne procuration à Martial CORDIER, Jean-Paul FEUVRIER donne procuration à Angélique BIERLA et Luc GUILLAUME donne procuration à Anthony MERIQUE	
Ayant pris part au vote : 16	Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Christelle DUQUET, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Luc GUILLAUME, Jean-Charles JACOULOT, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Damien SCHELL, Christine TREDANT	

Délibération n°2025 – 013 :

Objet : Vente de la parcelle cadastrée section C n°409

Le Maire rappelle à l'Assemblée la proposition de Monsieur Jean-Philippe MONNET d'acquérir la parcelle communale cadastrée section C n°409.

Lors de la séance précédente, l'Assemblée avait proposé le prix de vente de 2 000.00 €.

Suite à l'accord de l'intéressé, sur proposition du Maire, l'Assemblée :

- prononce la vente de la parcelle cadastrée section C n°409 à Monsieur Jean-Philippe MONNET au prix de vente de 2 000.00 €.
- autorise le Maire à signer l'acte de vente correspondant.

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
La Préfecture :

Envoyé en préfecture le 21/03/2025

Reçu en préfecture le 21/03/2025

Publié le 21/03/2025

ID : 025-212501936-20250320-2025_013-DE



Le Maire,
Anthony MERIQUE :